



POMOUVABILITE SPP CATEGORIE C (CCH – SGT - ADJ)

Rappelez-vous : « **Vous êtes acteurs de votre carrière** »

Dans souci de transparence de l'information auprès des personnels, nous tenons à vous communiquer les tableaux de promouvabilités 2023. Vous aurez accès aux tableaux en **vous rendant sur l'accueil du site CGT** et en cliquant sur l'image du tract : « Promouvabilité SPP cat C - 2023 ».

Pour des raisons de réglementation, les éléments soumis à « obligation de réserve » ont été soustraits de la présentation. N'apparaissent uniquement que 4 informations : L'ordre des classements, les noms, prénoms et les affectations des agents.

Il est rappelé que le résultat de ces classements est **uniquement élaboré** par la direction au titre des critères définis au règlement intérieur. Cependant, certains d'entre vous seront peut-être à même de détecter une, voire des anomalie(s). Si tel était le cas, nous vous invitons à interpeller le service concerné en vous adressant à madame Peggy VANHONAKER (03.28.82.26.77) ou à madame Aurélie MARTIN (03.28.82.28.04) afin de procéder à la rectification.

Nous vous transmettons ci-dessous les coordonnées des membres CGT élus en CAP en cas de besoin de mettre en œuvre une séance de l'instance pour litige avéré.

NOM	PRENOM	TELEPHONE
DEMARTELAERE	FREDERIC	06.32.18.00.18
COMINOTO	GINO	06.72.88.48.88
VANNESTE	THEO	06.30.89.75.55
PECQUEUX	GREGORY	06.17.60.19.92
CARLUCCI	ANGELO	06.32.18.05.34
MORA	DAVID	06.25.17.35.96
VERVEY	QUENTIN	06.61.69.35.44
DELOEIL	NICOLAS	06.18.11.37.75
BELMONTE	STEPHANE	06.70.80.98.34
LEHOUCQ	MARC	06.25.17.35.96

Les vacances de postes de SGT sont envoyées ce mardi 6 juin aux agents. Le 15 juin est la date retenue pour postuler (« grande messe »).

Vous souhaitant bonne lecture